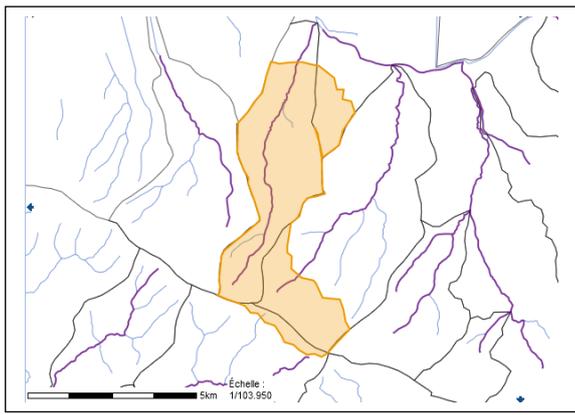
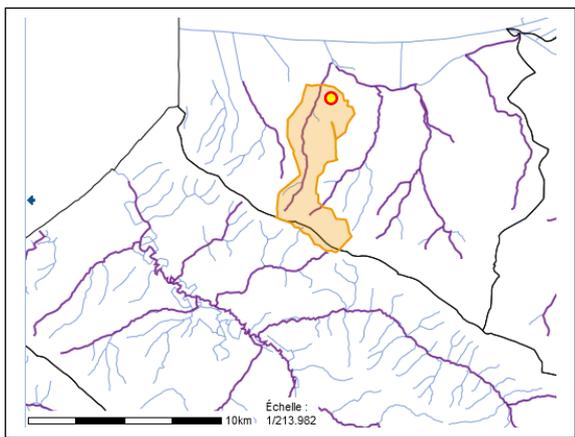
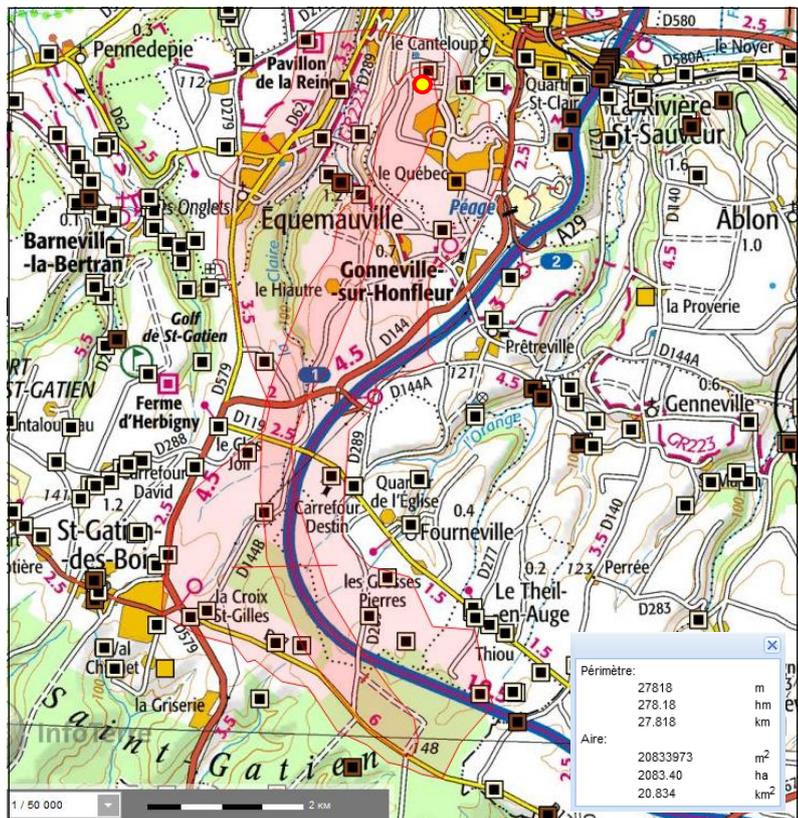




**OUVRAGES REPERTORIES A LA BSS S'INSCRIVANT DANS LA PARTIE DE BASSIN VERSANT DE LA CLAIÉ INTERCEPTÉE PAR L'AIRE D'ALIMENTATION A DU FORAGE PROJETE AU MANOIR DU DESERT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'HONFLEUR (14)
- VOLUMES PRELEVÉS -
- CALCUL DU BEQESU -**



COMMUNE	IDENTIFIANT BSS	NATURE	PROF. (en m)	DIAM. (en mm)	USAGE	ETAT	VOLUME PRELEVE AFFECTE (en m ³ /h)	
TOTAL :							577 850	
EQUEMAUVILLE	0097-7X-0082/C1	SOURCE	?	?	AEP	Exploité	234 860	
	0097-7X-0085/P	PUITS	18,48	1 000		Non exploité	0	
	0097-7X-0086/S1	PUITS	72,3		Eau-Individuelle	Non exploité	0	
	0097-7X-0097/P	PUITS	13,8	1 000	Eau-Individuelle	Exploité	500	
FOURNEVILLE	0097-7X-0017/P	PUITS	?	?	?	?	500	
	0097-7X-0018/P	PUITS	?	?	?	?	500	
	0097-7X-0019/P	PUITS	?	?	?	?	500	
	0097-7X-0021/P	PUITS	?	?	?	?	500	
	0097-7X-0022/P	PUITS	?	?	?	?	500	
	0097-7X-0023/P	PUITS	?	?	?	?	500	
	0097-7X-0024/P	PUITS	12,54	1 100	?	Paroi-Pierre	500	
	0097-7X-0034/P	PUITS	?	?	?	?	500	
	GONNEVILLE SUR HONFLEUR	0097-7X-0094/C	SOURCE	?	?	?	Aménagé	0
		0097-7X-0095/C1	SOURCE	3,15		AEP	Exploité	292 000
0097-7X-0096/P1		SOURCE	3,7		AEP	Exploité	-	
0097-7X-0103/P		PUITS	?	?	?	?	500	
HONFLEUR	0097-7X-0114/S2	FORAGE	44	178	AEP	Non exploité	0	
	0097-7X-0104/P	PUITS	?	?	?	?	500	
	0097-7X-0129/F	FORAGE	68	124	Eau-Aspersion	Exploité	25 000	

RIVIERE SAINT SAUVEUR	0097-7X-0098/P	PUITS	26,15	1 500	?	Non exploité	0
SAINT GATIEN DES BOIS	0097-7X-0026/P	PUITS	?	?	?	?	500
	0097-7X-0028/P1	PUITS	43,4		Eau-Industrielle	Non exploité	0
	0097-7X-0029/P	PUITS	?	?	?	?	500
	0097-7X-0031/P	PUITS	?	?	?	?	500
	0097-7X-0037/P	PUITS	?	?	?	?	500
	00977X0036/P1	FORAGE	32	?	Eau-Agricole	Exploité	5000
THEIL EN AUGE	0097-7X-0014/P	PUITS	?	?	?	?	500
HONFLEUR	Association ÊTRE ET BOULOT	FORAGE	75	178	Eau-Aspersion	Projeté	12 990

Pour l'évaluation des prélèvements Pr opérés annuellement dans les ouvrages (répertoriés à la BSS) s'inscrivant dans la partie de BV de la Claire interceptée par **A** qui s'étendrait sur **20,834 km²**, en affectant par défaut 5 000 m³/_{an} aux forages dédiés aux besoins des cheptels, les volumes maxima annuels prélevés ces dernières années par communes dédiés à l'AEP des collectivités portés dans dans la BNPE (« Base Nationale des Prélèvements d'Eau » - Site : bnpe.eaufrance.fr) ou fixés par DUP (NB : Sources de Pimont et du Marais à Gonnevill-sur-Honfleur : 2 x 400 m³/_j → 292 000 m³/_{an}) et toujours en intégrant celui maximal qui serait opéré par l'Association ÊTRE ET REPOS au Manoir du Désert, on obtient :

$$Pr = 577\,850 \text{ m}^3/\text{an}$$

Le QMNA₅ de la Claire n'étant pas connu, du fait que ce cours d'eau se trouve rattaché à l'unité hydrographique de la « Seine Estuaire aval » (Sav.24), une transposition a été effectuée en considérant celui de la Morelle dont le bassin versant est distant de quelques kilomètres à l'est et déterminé à la station hydrométrique de Fiquefleur-Equinville (27).

On aurait alors les valeurs transposées ci-dessous :

COURS D'EAU STATION	QMNA ₅ SPECIFIQUE	BV AMONT DE LA CLAIRE	QMNA ₅ TRANSPOSE A LA CLAIRE	VOLUME ANNUEL
LA MORELLE (Fiquefleur-Equinville)	20,110 m ³ /h/m	20,834 km ²	418,979 m ³ /h	3 670 255 m ³ / _{an}

Selon cette première approche, en prenant l'intégralité des volumes maxima prélevés annuellement au moyen des ouvrages s'inscrivant dans **A**, le BEQESU serait de l'ordre de 15,74 %. Mais, si l'on considère que les volumes prélevés pour l'AEP aux sources de Gonnevill-sur-Honfleur et d'Equemauville, sources alimentant directement la Claire, et au droit des puits traditionnels sont opérés depuis plus d'une à plusieurs décennies, on aurait finalement :

$$BEQESU = 0,49 \%$$

➔ Selon cette 1^{ère} rapide approche qui sera traitée plus exhaustivement dans le dossier de déclaration de création du forage (R.1.1.1.0.) et de prélèvement d'eau (R.1.1.2.0.) à établir successivement dans le cadre du projet, le BEQESU serait très inférieur à un seuil critique de 5 % de ces QMNA₅. Toutefois, cette approche reste très conjecturale dans la mesure où les caractéristiques hydrométriques de la Claire sont hypothétiques (s'appuyant sur celles de la Morelle) et qu'elle ne tient pas compte non plus des circulations karstiques transbassins versants non encore reconnues.